

LA RÉFORME DU COLLÈGE : au SUNDEP-Solidaires, nous nous opposons à ce projet-là¹ !

« Plus d'autonomie pour les établissements, vers une mise en concurrence des établissements ? »

L'un des points-clés de cette réforme sera incontestablement la plus grande autonomie donnée aux établissements qui pourront ainsi organiser une partie de leurs horaires comme ils l'entendent. Sous prétexte de s'adapter à la diversité des publics qu'il accueille, chaque collège pourra définir 20 % de son emploi du temps, avec la possibilité de moduler les horaires d'enseignement disciplinaire d'un établissement à l'autre de telle sorte que les élèves d'un même niveau pourraient se voir proposer des horaires différents selon l'établissement où ils sont scolarisés. L'interdisciplinarité (EPI) et l'accompagnement personnalisé seraient mis en place sans moyen de concertation et au détriment des horaires d'enseignement strictement disciplinaires.

« Une réforme 'fourre-tout' fragilisant certains enseignements »

Certes la LV₂ serait introduite dès la 5^{ème} mais avec des horaires insuffisants, alors que la majorité des sections bilingues serait supprimée, ainsi que toutes les sections européennes fragilisant ainsi la diversité de l'offre linguistique. Les horaires de SVT, de technologie et de sciences physiques seraient quant à eux globalisés en 6^{ème} sans qu'on sache quel-le professeur-e serait en charge de ces enseignements. Quid de l'apprentissage des langues régionales et des langues anciennes ? Il serait tout simplement menacé, faute de pouvoir être maintenu, avec des horaires amputés, sauf si l'EPI correspondant était mis en place au préalable, mettant en concurrence et les disciplines et les collègues.

« Et les enseignant-es au sein de cette réforme ? »

Notre charge de travail s'en trouverait accrue avec une mise en place de toute la réforme en 2016 : en plus des nouveaux programmes sur tous les niveaux, une nouvelle organisation (AP et EPI, fonctionnement en cycles) exigeant des temps de concertation importants, non prévus... Notre liberté pédagogique serait attaquée car nombre de décisions seraient soumises au conseil pédagogique, présidé par le chef d'établissement, lequel en désigne aussi les membres.

Au SUNDEP-Solidaires nous n'acceptons pas ce projet qui élude les vrais problèmes du collège avec de fausses solutions ! Une réforme est nécessaire et elle suppose :



- la baisse significative des effectifs par classe ;
- des programmes cohérents faisant sens pour les élèves et permettant de construire progressivement l'interdisciplinarité, sur la base du volontariat, avec des moyens de concertation ;
- des enseignements disciplinaires solides et reconnus, des horaires nationaux, non globalisés et garantissant des dédoublements dans toutes les disciplines ;
- des langues vivantes et régionales confortées, une carte des langues diversifiée ;
- le maintien des enseignements de latin et grec ;
- une formation initiale et continue digne de ce nom ;
- le respect du principe de la consultation des personnels sur des sujets d'une telle importance.

**MARDI 19 MAI, AVEC NOS COLLÈGUES DU PUBLIC,
MANIFESTONS CONTRE CETTE RÉFORME ! Rendez-vous à 14h, RER Luxembourg**

¹ Projet de réforme présenté au Conseil Supérieur de l'Éducation le 10 avril dernier.